



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 AVRIL 2026

Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 23 avril 2026
Date de publication : 6 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Stéphane BAUDRY, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Catherine PINEAU, Vincent TANNEAU, Marie-Pierre MISSIOUX, Frédéric BOURGET, Julien SEIGNEURET, Sylvie VIVIER, Alain HIBON, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Thomas BRAUD, Sophie FAVRIOU, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Béatrice CRETIEN, Daniel JOLLIT, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Émilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Maïté CÔME, Tony CHEYROUSE, Corinne GUYON, Thierry PETRAULT, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Laure MAGOT, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Christine HEINTZ, Didier PROUST, Virginie BOISSELET.

Présent sans voix délibérative : Jérôme GRELET

Pouvoirs : Emmanuel ROCHETEAU donne pouvoir à Alain HIBON, Laurent BALOGÉ donne pouvoir à Marie-Laure BOISSEL, Laurent DUPUIS donne pouvoir à Béatrice CRETIEN, Kévin GAILLARD donne pouvoir à Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI donne pouvoir à Catherine OMBRET, Éric PREVOST donne pouvoir à Virginie BOISSELET.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20260429-DE-2026-04-07-DE

Secrétaire de séance : Émilie Y-HRAH-KRONG

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026



DE-2026-04-07 COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)

Rapporteur : Stéphane BAUDRY

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté qu'il convient de renouveler la composition de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) dans le délai de 2 mois suivant l'installation du Conseil de Communauté.

La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation. La CIID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif.

La CIID est composée de 11 membres :

- Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou un vice-président délégué ;
- 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants

La désignation des membres de la CIID doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement général des conseils municipaux. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération de l'organe délibérant.

Les membres des CIID doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions

directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Vu l'article 1650 du Code général des impôts,

Vu l'avis du Bureau communautaire suite aux réunions des 8 et 22 avril 2026,

Considérant la nécessité de renouveler la Commission Intercommunale des Impôts directs dans les 2 mois suivants l'installation du conseil communautaire,

Monsieur le Président propose donc la liste de contribuables comme suit :

Proposition pour les commissaires titulaires et suppléants					
Titulaires			Suppléants		
Commune	Nom	Prénom	Commune	Nom	Prénom
Stéphane BAUDRY, président de la communauté de communes Haut Val de Sèvre					
ST-MARTIN-DE-ST-MAIXENT	MAGOT	Laure	ST-MARTIN-DE-ST-MAIXENT	JUMEAU	Philippe
LA CRÈCHE	BERLAND	Catherine	LA CRÈCHE	GAILLARD	Kévin
EXIREUIL	DECARSIN	Mélanie	EXIREUIL	VIVIER	Sylvie
PAMPROUX	MERIT	Valérie	PAMPROUX	COUV RAT	Laurent
BOUGON	PROUST	Fabienne	BOUGON	AKEF	Laurent
AVON	DEMARBRE	Karine	AVON	JOLLET	Didier
AZAY LE BRULÉ	MERCERON	Louis-Marie	AZAY LE BRULÉ	GUERIN	Gaëtan
SOUVIGNÉ	PREVOST	Éric	SOUVIGNÉ	BOISSELET	Virginie
SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE	Y-HRAH-KRONG	Émilie	SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE	ANNONIER	Dominique
SAIVRES	SABOUREAU	Jean-Claude	SAIVRES	GAUFRETEAU	Patrick
CHERVEUX	ALBERTINO	Séverine	CHERVEUX	BOURGET	Frédéric
SAINTE EANNE	AHETZ-ETCHEBER	Rémy	SAINTE EANNE	POTREAU	Adeline
FRANÇOIS	ROBIN	Liliane	FRANÇOIS	BOUTET	Didier
SOUDAN	GRELET	Jérôme	SOUDAN	VIELLARD	Cécile
ROMANS	TRUTET	Loetitia	ROMANS	JOLLIT	Daniel
SAINTE NEOMAYE	BRIAUD	Valérie	SAINTE NEOMAYE	TESSERAU	Francis
NANTEUIL	PERRAULT	Richard	NANTEUIL	PLACE	Michèle
PAMPROUX	DUPUIS	Laurent	PAMPROUX	CRETIEN	Béatrice
SALLES	LECOURT	Christophe	SALLES	VARET	Delphine

Par ailleurs, le conseil communautaire décide de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret.

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le président, décide à la majorité (une abstention : Thomas BRAUD),

- D'APPROUVER la liste des candidats à la CIID comme établie ci-dessus.

Le président de séance,



Le/la secrétaire de séance,